

318<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 13 DÉCEMBRE 2025

RÉUNION VIRTUELLE

## PRÉSENCES

## MEMBRES ÉLUS :

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
Babin, Denise	Argyle
Burke-Saulnier, Andrea	Clare
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Howlett, Katherine	Halifax
Lavigne, Hélène	Annapolis
Samson, Blair	Richmond

*quitte à 12 h 30*

## ABSENCE MOTIVÉE :

Halifax

## PERSONNEL :

Collette, Michel	directeur général
d'Entremont, Renaud	trésorier
Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative

## Samedi 13 décembre 2025

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 07 la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée et confirme qu'il y a quorum.

## 2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. MOMENT DE SILENCE EN MÉMOIRE DE MAKAYELA CARSON, CONDUCTRICE DE TAXI À L'ÉCOLE DU GRAND-PORTAGE

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Madame Makayela Carson, conductrice de taxi à l'École du Grand-Portage.

Alors que les moments de silence sont habituellement réservés au personnel du CSAP et non aux fournisseurs, le Conseil observe un moment de silence en mémoire de Makayela Carson qui côtoyait de près les élèves chaque jour.

### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est indiqué que les avis de motions aux points 14.1 et 14.2 ne seront pas traités lors de la présente rencontre.

*Clyde deViller, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Andrea Burke-Saulnier déclare un conflit d'intérêts pour le point 10.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet rénovation piscine.*

Philippe Haché déclare un conflit d'intérêts pour le point 10.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet rénovation piscine.*

Diane Racette déclare un conflit d'intérêts pour le point 10.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet rénovation piscine.*

### 6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

6.1. Réunion 317 (régulière), École Wedgeport, Wedgeport

*Philippe Haché, appuyé Michel Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 8 novembre 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### 7. RÉSOLUTIONS EN BLOC

- 7.1. SUIVI AUX RÉSOLUTIONS 317
- 7.2. CORRESPONDANCE
- 7.3. RAPPORT REPRÉSENTANTE CG U. STE-ANNE
- 7.4. RAPPORT DÉLÉGUÉE AGA FANE
- 7.5. RAPPORT COMITÉ ÉDUCATION
- 7.6. RAPPORT COMITÉ FINANCES

### Résolution 318-01

Francine Clément-Fraser, appuyée par Clermont Charland, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 8. PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (FANE)

M. Emmanuel Nahimana, directeur général adjoint de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), fait une présentation ayant pour but de consulter les membres concernant le Plan de développement global de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse pour les 10 prochaines années.

Les membres recevront un sondage de consultation anonyme à ce sujet prochainement.

## 9. MISE À JOUR – L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Le directeur général explique que les lignes directrices sont établies pour régir le comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes pour traiter les enjeux soulevés du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse*.

Il précise que les négociations du comité seront confidentielles et rappelle que l'échéancier de ce comité est relativement court. Le CSAP sera l'organisme hôte de la première rencontre du comité qui est prévue au début janvier 2026.

## 10. AFFAIRES DU CONSEIL

### 10.1. DEMANDE LETTRE D'APPUI (U. STE-ANNE) – Projet rénovation piscine

Andrea Burke-Saulnier, Philippe Haché, et Diane Racette se déclarent en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et ne participent pas aux délibérations. Ces membres ne sont plus comptés dans le quorum.

*La vice-présidente, Jessica Hinton, préside la réunion pour ce point à l'ordre du jour.*

### Résolution 318-02

Francine Clément-Fraser, appuyée par Michel Comeau, propose que le Conseil envoie une lettre d'appui à l'Université Sainte-Anne pour le projet de rénovations importantes à la piscine du Centre sportif Marcel-R.-Comeau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Andrea Burke-Saulnier, Philippe Haché, et Diane Racette se rejoignent aux délibérations et sont désormais comptés dans le quorum.

*La présidente, Diane Racette, préside la réunion.*

## 10.2. RÈGLEMENTS DU GOUVERNEUR EN CONSEIL | RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES

### 10.2.1. Taux des repas provinciaux

Le directeur général explique que les Règlements du gouverneur en conseil, relevant de la *loi sur le CSAP*, prévoient que les taux des repas des membres seront alignés avec les taux de la province lorsque la politique applicable aux employés provinciaux entrera en vigueur.

Il est clarifié que les taux de kilométrage entre la province et les membres sont déjà alignés.

### 10.2.2. Examen indépendant – allocation annuelle du mandat 2024-2025

La présidente indique que ce point sera remis à une réunion future.

## 10.3. RAPPORT TRANSPORT SCOLAIRE

Les membres reçoivent le rapport sur le transport scolaire qui offre un aperçu des temps moyens des trajets d'autobus pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026.

Le rapport explique, entre autres, que dans un contexte minoritaire, où les écoles du CSAP desservent de vastes territoires et où les infrastructures sont limitées, les enjeux liés au transport prennent une importance pour le recrutement et la rétention des élèves.

Les données montrent que les temps moyens de trajets demeurent élevés et tendent à augmenter, ce qui correspond aux défis décrits dans le rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse*.

## 11. PRÉSENTATION – NOUVEAU CODE DE CONDUITE PROVINCIAL

Les membres reçoivent une présentation sur le nouveau code de conduite provincial qui est entré en vigueur en septembre 2025.

Le directeur général précise que la présentation provient de la présentation de la province et fut adaptée avec la lentille de gouvernance du Conseil. Il est précisé que le *Guide sur les comportements inacceptables et les mesures à prendre* qui découle de la politique provinciale sur le code de conduite vient, en grande partie, clarifier le processus dans les écoles.

Les membres auront la chance d'avoir un retour sur les retombés du nouveau code de conduite provincial lorsque l'administration sera en mesure de se prononcer sur si celui-ci répond aux besoins du CSAP.

## 12. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 12.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

La présidente informe les membres qu'elle a reçu, il y a quelques jours, une lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance demandant une confirmation des priorités d'immobilisations adoptées du Conseil. Elle précise qu'elle a l'intention de lui confirmer les priorités adoptées du Conseil et de prendre l'occasion de lui mentionner que bien que ces infrastructures revêtent une importance majeure; elles ne répondent pas à l'ensemble des besoins identifiés dans le rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse*.

### 12.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

### 12.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le Club de lecture du Conseil;
- Le français dans les autobus;
- Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'École Joseph-Dugas;
- L'ouverture de la nouvelle École Mer et Monde et de l'École Baie Sainte-Marie;
- Les porte-paroles officiels;
- La personne à qui diriger les questions posées aux membres;
- La nouvelle École Wedgeport

## 14. AVIS DE MOTION

Néant.

## 15. COMITÉ À HUIS CLOS

*Philippe Haché, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Blair Samson, appuyé par Hélène Lavigne, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

À 12 h 30, Blair Samson quitte la réunion.

#### 17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-11, 2025-18, 2025-19, et 2025-23, ainsi que sur le cas personnel 2025-12P.

#### 18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 24 janvier 2026 en format virtuel.

La présidente prend un moment pour remercier le directeur général pour son travail et pour souhaiter de joyeuses fêtes à tous.

#### 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 12 h 35, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Michel Comeau propose de lever la séance.*

---

Diane Racette, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative